LYCEE FRANCAIS de MOSCOU
ALEXANDRE DUMAS

Fiche de Poste : professeur d'espagnol

Statut : Poste à pourvoir en détachement (fonctionnaire titulaire de l'Éducation nationale)
Établissement : Lycée Français Alexandre Dumas de Moscou
Prise de poste : Rentrée scolaire 2027
Durée du contrat : 3 ans, renouvelable dans la limite de 6 ans conformément aux règles du détachement
Corps souhaité : Certifié (CAPES) ou Agrégé d'espagnol
Particularités : au vu du contexte géopolitique il n'existe plus, actuellement, de vol direct entre la France et la Russie. La Russie n'est plus connectée au système bancaire international.

1. Profil du poste

Le professeur recruté sera chargé d'enseigner l'espagnol au collège et au lycée.

2. Missions principales

- Assurer les cours d'espagnol au collège et au lycée, selon les programmes de l'Éducation nationale française en intégrant les contraintes locales.
- Concevoir, organiser et évaluer des séquences pédagogiques adaptées aux besoins des élèves.
- Participer aux conseils de classe, réunions pédagogiques et à la vie de l'établissement.
- S'impliquer activement dans les projets pédagogiques, culturels ou scientifiques portés par le projet d'établissement.
- Développer des liens avec la communauté hispanophone de Moscou, y compris les Ambassades de ces Etats.
- Travailler en étroite collaboration avec les autres enseignants de langues et l'ensemble des équipes de l'établissement.

3. Compétences et qualités requises

- Maîtrise des programmes.
- Expérience souhaitée dans l'enseignement en lycée.
- Capacité à enseigner à des élèves de profils variés, parfois plurilingues ou allophones.
- Accompagner les élèves dans leurs parcours d'orientation.
- Être professeur principal.
- Devenir au besoin, Personnel Ressource en Information et Orientation (PRIO).
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation.
- Bonnes compétences en travail d'équipe et en communication.
- Maîtrise des outils numériques pédagogiques.
- Savoir accompagner des collègues de droit local dans leurs pratiques pédagogiques.
- La pratique de l'anglais ou du russe est un atout mais non obligatoire.